

Direction de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 avril 2023

Objet: Demande d'accès aux documents N/Réf.: 1847 00/2022-2023.635

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 22 mars dernier, et libellée comme suit :

- « [...] Obtenir les données du nombre de personnes de personnes ayant reçu des services entre 2011-2012 et 2021-2022 :
 - Par diagnostic : déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme (anciennement TED) ; et par sexe;
 - Pour les fourchettes d'âge: 0-4 ans; 5 à 11 ans; 12-17 ans; 18-21 ans; 22 à 44 ans; 45 à 64 ans; 65-74 ans; 75+

Les données peuvent être pour tous les services confondus. Nous souhaitons simplement avoir un portrait de la population qui reçoit des services de 2^e et 3^e ligne dans les anciens CRDITED et dans les actuels programmes en DITSA. » (sic)

À cet égard, nous vous transmettons, sous l'onglet 1, les renseignements demandés et détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

... 2

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

 $\underline{https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/}$

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

Original signé par

Caroline Dumont

p. j. 2